



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 octobre 2007 — N° 26

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 08.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire d'anciens parlementaires décédés depuis l'ajournement des travaux en juin dernier, soit M. Carrier Fortin, député de Sherbrooke de 1962 à 1966, et M. Fabien Cordeau, député de Saint-Hyacinthe de 1976 à 1982.

M. le président communique et dépose :

Une lettre, en date du 21 août 2007, qu'il a reçue de M. Gendron (Abitibi-Ouest), l'informant de sa désignation à titre de leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition, à compter de cette date ;

(Dépôt n° 320-20071016)

Une lettre, en date du 16 octobre 2007, qu'il a reçue de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, confirmant dans la fonction de leader du deuxième groupe d'opposition, M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest ;

(Dépôt n° 321-20071016)

Une lettre, en date du 16 octobre 2007, qu'il a reçue de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, confirmant dans la fonction de whip du deuxième groupe d'opposition, M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi ;

(Dépôt n° 322-20071016)

Une lettre, en date du 14 août 2007, qu'il a reçue de M. Rosaire Bertrand, l'avisant de sa démission à titre de député de la circonscription de Charlevoix, à compter de cette date.

(Dépôt n° 323-20071016)

M. le président donne ensuite lecture d'un extrait d'une lettre, datée du 1^{er} octobre 2007, que le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement à l'élection partielle tenue le 24 septembre 2007 dans la circonscription électorale de Charlevoix.

16 octobre 2007

Puis, il dépose :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant Mme Pauline Marois candidate élue dans la circonscription électorale de Charlevoix.
(Dépôt n° 324-20071016)

À l'invitation de M. le président, M. Bédard, whip du deuxième groupe d'opposition, accueille la nouvelle chef de l'opposition officielle et députée de Charlevoix, Mme Marois.

M. Gendron, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, font quelques remarques.

Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, prend ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue à la nouvelle députée.

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel d'Urgences-santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 325-20071016)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut national de santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 326-20071016)

Le rapport annuel de la Corporation d'hébergement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 327-20071016)

16 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 328-20071016)

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le jugement de la Cour d'appel, en date du 7 septembre 2007, concernant la rémunération des juges de la Cour du Québec ;
(Dépôt n° 329-20071016)

Le jugement de la Cour d'appel, en date du 7 septembre 2007, concernant la rémunération des juges des cours municipales ;
(Dépôt n° 330-20071016)

La nouvelle réponse du gouvernement au *Rapport du Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales*, pour la période 2004-2007, présidé par Me Pierre Cimon ;
(Dépôt n° 331-20071016)

Une copie de la page titre du *Rapport du Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales*, présidé par Me Pierre Cimon (2004 à 2007), portant le sceau de l'Assemblée nationale et le numéro de dépôt 1256-20041028.
(Dépôt n° 332-20071016)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le document de consultation intitulé *Stratégie gouvernementale de développement durable – Pour une meilleure qualité de vie des générations actuelles et futures*.
(Dépôt n° 333-20071016)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion du Directeur général des élections du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 334-20071016)

16 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la représentation électorale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 335-20071016)

Puis, il dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale :

Décision 1373 concernant le Règlement sur l'accès aux archives privées détenues par l'Assemblée nationale, en date du 20 juin 2007 ;

(Dépôt n° 336-20071016)

Décision 1379 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative, en date du 20 juin 2007.

(Dépôt n° 337-20071016)

Enfin, il dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Taillon (Chauveau), qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 17 octobre 2007, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 338-20071016)

Dépôts de rapports de commissions

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 1^{er}, 4, 5, 19, 20, 21, 26 et 27 juin 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 339-20071016)

16 octobre 2007

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 521 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la correction de l'échelle salariale des infirmières bachelières.
(Dépôt n° 340-20071016)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le maintien du niveau de vie des retraités sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 294 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Lelièvre (Gaspé) ;
(Dépôt n° 341-20071016)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 2 000 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Cholette (Hull) ;
(Dépôt n° 342-20071016)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 2 358 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Benoit (Montmorency).
(Dépôt n° 343-20071016)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

16 octobre 2007

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'engagement et le courage des membres des Forces armées et des travailleurs humanitaires canadiens actuellement déployés en Afghanistan ;

QU'elle exprime aussi son soutien aux familles de ces femmes et de ces hommes ;

QU'elle souligne particulièrement le dévouement et la bravoure des militaires qui ont perdu la vie, et que leur souvenir soit une inspiration pour celles et ceux qui, comme eux, vont défendre la paix et la liberté pour un monde meilleur.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, M. Charest, premier ministre, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport remarquable à la scène politique municipale de Mme Andrée P. Boucher, femme qui a marqué le Québec par sa contribution aux débats publics.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

16 octobre 2007

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Boulet, ministre des Transports, M. Gingras (Blainville) et M. Deslières (Beauharnois) proposent conjointement :

QUE, un an après l'effondrement du viaduc de la Concorde, l'Assemblée nationale observe une minute de silence en mémoire des victimes de cette tragédie et en l'honneur de leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. De Martin (Huntingdon), M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de l'alimentation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Mme Lapointe (Groulx) et M. Legault (Rousseau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la coopération 2007, qui se tient du 14 au 20 octobre, et félicite tous les artisans du mouvement coopératif et mutualiste au Québec.

16 octobre 2007

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Simard (Richelieu), Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, et M. Benoit (Montmorency) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de constituer un comité dont le mandat sera de déterminer les principaux paramètres et faits pertinents reliés à l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic pour les années comprises entre 1982 et 1999 ;

QUE ce comité soit formé de deux experts indépendants nommés par le gouvernement après consultation des deux partis formant l'opposition à l'Assemblée nationale, de deux représentants nommés par le Groupe de travail des associations de personnes retraitées des secteurs public et parapublic, d'un délégué de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et d'un représentant du Secrétariat du Conseil du trésor ;

QU'au terme de ses travaux, le comité dépose un rapport recevant l'adhésion de tous ses membres, concernant les impacts financiers pour les retraités, les cotisants et les régimes de retraite de différents scénarios allant du statu quo à la pleine indexation rétroactive ;

QUE le rapport du comité se limite à la présentation d'un portrait factuel et ne comporte aucune recommandation ;

QUE le comité soumette son rapport à l'Assemblée nationale au plus tard le 29 février 2008.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

16 octobre 2007

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 17 en annexe)

Pour: **113** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Bédard, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du *Règlement de l'Assemblée nationale*, le député de Rimouski soit nommé membre de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de Dubuc et que ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Legault (Rousseau), Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, et M. Taillon (Chauveau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée demande au gouvernement fédéral de renoncer à son projet de commission des valeurs mobilières pancanadienne.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 18 en annexe)

Pour: **113** Contre: **0** Abstention: **0**

16 octobre 2007

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la culture, conformément à une entente entre les leaders, de procéder à des consultations générales et de tenir des auditions publiques sur le document intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, les 18, 19, 20, 25, 26 et 27 septembre 2007, et les 10 et 11 octobre 2007 ;

QUE, de façon complémentaire, la commission procède à une consultation en ligne, conformément au document intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010* ;

QUE la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement, conformément à une entente entre les leaders, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques à l'égard du plan d'action de stratégie gouvernementale de développement durable, déposé par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les 17, 18, 23, 24, 25, 30 et 31 octobre 2007, ainsi que les 1^{er}, 6, 7 et 8 novembre 2007, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Vérificateur général du Québec (Commissaire au développement durable)

16 octobre 2007

- Centre québécois de développement durable
- Conseil patronal de l'environnement du Québec
- Association québécoise pour l'évaluation d'impacts
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU)
- Nature Québec
- Équiterre
- Regroupement des organisations de bassin versant
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement
- Association de santé publique du Québec
- Association québécoise des organismes de coopération internationale
- Chantier de l'économie sociale
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Confédération des organismes familiaux du Québec
- Conseils régionaux de la culture
- Fédération de l'âge d'or (FADOQ- Mouvement des aînés)
- Fédération des femmes du Québec
- Union des consommateurs
- Union paysanne
- Association des centres locaux de développement du Québec
- Association des manufacturiers et exportateurs du Québec
- Associations touristiques régionales associées du Québec
- Mouvement des Caisses Desjardins
- Union des producteurs agricoles

16 octobre 2007

- Barreau du Québec
- Centrale des syndicats du Québec / Écoles Brundtland
- Conférences régionales des élus
- Fédération québécoise des municipalités
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Regroupement des Centres d'amitié du Québec
- Administration régionale Kativik
- Conseil de la Nation Atikamekw
- Conseil tribal Mamuitun
- Regroupement Mamit Innuat
- Algonquins anishbabeg nation
- Société Makivik
- Femmes autochtones du Québec
- Grand Council of the Crees
- Algonquin Nation Secretariat
- Grand Conseil de la nation Waban-Aki Inc.
- Table de concertation des Forums jeunesse régionaux
- Union des municipalités du Québec
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Réseau québécois de villes et villages en santé
- Vivre en ville
- Fonds d'investissement en développement durable
- Conseil québécois du commerce de détail
- Fédération des chambres de commerce du Québec

16 octobre 2007

- Fonds d'action québécois en développement durable
- Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec ;

QUE, de façon complémentaire, la commission procède à une consultation en ligne, conformément au plan d'action de stratégie gouvernementale de développement durable ;

QUE la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports.

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de statuer sur les mandats à venir.

16 octobre 2007

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 17 octobre 2007, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Taillon (Chauveau). Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission de l'administration publique fasse toute la lumière, à compter du 1^{er} novembre 2007, sur l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et propose, le cas échéant, d'ici le 20 décembre 2007 des recommandations de nature à corriger l'équilibre budgétaire artificiel.

M. le président entend quelques arguments de la part de M. Gendron, leader du deuxième groupe d'opposition, et de M. Proulx, leader de l'opposition officielle, sur la répartition des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi sur la sécurité des piscines résidentielles, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

16 octobre 2007

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

À 17 h 38, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Gingras (Blainville) à Mme Boulet, ministre des Transports, concernant les infrastructures publiques ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Caire (La Peltrie) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les listes d'attente .

À 18 h 27, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 octobre 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

16 octobre 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée conjointement par M. Simard (Richelieu), Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, et M. Benoit (Montmorency), concernant la constitution d'un comité sur l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic :

(Vote n° 17)

POUR - 113

Arcand	Deslières	Laporte	Picard
Arseneau	Desrochers	Leblanc	Proulx
Auclair	Diamond	L'Écuyer	Reid
Auger	Dionne-Marsolais	<i>[Pontiac]</i>	Richard
Bachand	Domingue	L'Écuyer	Riedl
Beauchamp	Dorion	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roux
Beaupré	Doyer	Légaré	Roy
Béchar	Drainville	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bédard	Dubourg	Lelièvre	Roy
Benjamin	Dufour	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Benoit	Dumont	Lessard	Roy Verville
Bergman	Ferland	Lévesque	Schneeberger
Bérubé	Fournier	MacMillan	Simard
Blais	Francoeur	Malavoy	Sklavounos
Bonnardel	Gaudreault	Maltais	St-Pierre
Boulet	Gautrin	Marcoux	Taillon
Caire	Gendron	Marois	Thériault
Camirand	Gingras	Marsan	Therrien
Charbonneau	Girard	Ménard	Tomassi
Charest	Gonthier	Merlini	Trottier
Charlebois	Gosselin	Méthé	Turp
Cholette	Grandmont	Morasse	Vallée
Cloutier	Grondin	Morin	Vallières
Copeman	Hamad	Morissette	Wawanoloath
Côté	Harel	Normandeau	Whissell
Couillard	James	Ouellette	
Courchesne	Jérôme-Forget	Ouimet	
Curzi	Kelley	Paquet	
Damphousse	Lapointe	Paradis	
De Martin	<i>[Crémazie]</i>	Pelletier	
Deschamps	Lapointe	<i>[Chapleau]</i>	
	<i>[Groulx]</i>	Pelletier	
		<i>[Rimouski]</i>	

16 octobre 2007

Sur la motion proposée conjointement par M. Legault (Rousseau), Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, et M. Taillon (Chauveau), concernant le projet de commission de valeurs mobilières pancanadienne du gouvernement fédéral :

(Vote n° 18)

(Identique au vote n° 17)